



SOMMAIRE

1. Réglementation Fête Patronale
2. Collecte déchets reportée
3. Balayage des voiries
4. Infos Commerces
5. Rectificatif rallye Motard Club
6. Pharmacie de garde
7. Petites Annonces
8. Caisse des Ecoles
9. Infos religieuses
10. Inscription cross du 24/8
11. Publicités

IL N'Y AURA PAS DE TAISSOTIN LE 16 AOÛT

REGLEMENTATION FETE PATRONALE

1 SAMEDI 24, DIMANCHE 25 ET LUNDI 26 AOÛT 2013

La circulation sera bloquée et le stationnement interdit du lundi 19 août au mardi 27 août inclus :

- face au 12 de la rue Longjumeau, face à la Mairie, rue Longjumeau
- face au 1 de la rue des Patières, face à l'école primaire, hauteur allée des Hayes
- face au chemin Thomas côté est et ouest
- du n°1 au n°3 de la rue du Saussais.

Des barrières seront mises en place pour matérialiser cette réglementation qui n'est pas applicable aux riverains dans l'enceinte de la fête patronale.

La circulation sera interdite sur la Fête dans l'enceinte bloquée, à tous les véhicules à moteur (mobylettes, motos, autos, camions, etc ...)

Le stationnement est strictement interdit à tous les véhicules, du 3 au 7 rue de Sillery, du lundi 19 au mardi 27 août 2013. Cette réglementation sera signalée par des panneaux.

STATIONNEMENT DES CARAVANES ET HOMES MOBILES

Les caravanes et homes mobiles des forains seront regroupés pendant leur séjour dans la Commune, sur le terrain (espace vert) derrière le groupe scolaire Emile Bruyant.

DEROULEMENT ET EMBLACEMENT DE LA FETE

La fête patronale se déroulera :

- Place de la Mairie en ce qui concerne les bals, danses, spectacles et jeux.
- A l'entrée de la rue Longjumeau pour les stands (tirs, confiseries, loteries ...)
- Place de l'école primaire et alentours pour toutes les activités "manèges", terrain de boules, chaussée de St Léonard.

Parcours du défilé des chars fleuris du 25 août 2013 :

La circulation et le stationnement des véhicules devront permettre le libre passage des chars et des troupes folkloriques sur le cheminement du défilé. Un espace de 3 m devra être respecté afin de permettre leurs manœuvres.

Description du parcours :

A 15 heures, départ de la Place Mistral du DEFILE DE CHARS accompagnés de troupes folkloriques ainsi que les enfants et adultes costumés et les Associations prendront l'itinéraire des rues de l'Esterel, de la Croisette, Colbert, de Sillery, des Vigneuls, des Ailettes, de la Cuche, de la Garenne, de Sillery et de la Place de la Mairie.

Les fonds sonores seront arrêtés et la musique mise en sourdine, à partir de

- 2 heures pour la nuit de samedi à dimanche
- 1 heure pour la nuit de dimanche à lundi
- minuit le lundi 26 août 2013

Toute manifestation (manèges, stands, musiques...) est strictement interdite au delà de la date précitée.

UTILISATION DE LA PLACE DES ECOLES

Il est demandé aux forains : De se conformer à la réglementation du présent arrêté. De ne pas utiliser de pieux ou objets perforants sur la place de l'école ou sur les lieux de stationnement des manèges et stands divers. De mettre des socles en bois sous crics et vérins. De protéger le dessous des moteurs afin d'éviter les écoulements d'huile et de gazole sur le sol. D'éviter les manœuvres et virages sur place. De nettoyer, avant leur départ de la Commune, le ou les emplacements qui leur auront été attribués. De ramasser les ordures ménagères et autres provenant de leurs activités foraines, dans des sacs et poubelles ou des cartons soigneusement fermés qui seront déposés devant les terrains de stationnement des caravanes ou place de l'école et rue de Longjumeau.

SECURITE

Il ne pourra être tiré pendant la Fête, en quel qu'endroit que ce soit, aucun pétard, fusée, boîte ou pièce d'artifice quelconque, à l'exception toutefois du feu d'artifice organisé par le Comité des Fêtes sur le terrain de boules derrière l'église.



En raison du jeudi 15 août férié, la collecte des déchets ménagers est reportée au Samedi 17 août.

Pensez à sortir vos containers la veille au soir. Merci.

BALAYAGE DES VOIRIES PETIT PARCOURS Lundi 19 août 2013

Merci de laisser libre d'accès les abords des rues Colbert, de Sillery, de la Paix, rue du Piqueux et les rues du parc d'activités.

ELEGANCE COIFFURE 12 rue de Sillery

Pendant la période d'été, le salon restera ouvert à l'exception des lundis 12 Août et 19 Août.

Ouverture exceptionnelle de la P'tite Boulangerie les Mercredis : 14 et 21 Août aux horaires habituels.

Petit rectificatif !

Le rallye Motard Club se déroulera cette année le **Dimanche 8 Septembre 2013** et non pas le 1^{er}.



PETITES ANNONCES

- Jeune fille sérieuse 23 ans cherche à garder enfants pendant les vacances, pour la rentrée scolaire et également le soir et les week-ends. ☎ 06.20.02.18.54
- Intervenante à domicile cherche à faire quelques heures de repassage - CESU. ☎ 06.89.75.44.43
- Assistante maternelle agréée à Taissy disponible dès le 1^{er} septembre 2013 pour accueillir un bébé et un enfant scolarisé ☎ 06.45.47.97.43

7

OFFICES RELIGIEUX

Tous les samedis, messe à 18 h 30 à Taissy, sauf le samedi 24 août.

Messe Dimanche 25 août à 9 h 30.

Messe du 15 août pour tout le secteur à 10 h 30 à St-Louis (près hôpital Maison Blanche).

9

CATÉCHISME

Les inscriptions au catéchisme, pour les enfants nés en 2005, se dérouleront au presbytère à Cormontreuil les :

- samedi 31 août de 9 h 00 à 12 h 00
- mardi 3 septembre de 17 h 00 à 19 h 00
- vendredi 6 septembre de 17 h 00 à 19 h 00



Coup de Pouce IMMOBILIER

H. HEURLIER
12 rue du Verdon – 51500 TAISSY
☎ 06.19.62.21.46

mail : contact@coupdepouce-immobilier.com
www.coupdepouce-immobilier.com

- Estimation gratuite
- Vente
- Recherche
- Confiance
- Discretion

Appartements – Maisons – Terrains – Immeubles – Programmes neufs

11

8 Caisse Des Ecoles De Taissy

Les inscriptions pour les accueils périscolaires (matin, cantine, soir) 2013-2014 sont en cours. Toutes les familles doivent faire ou remettre à jour leur dossier.

On recrute

Pour l'année scolaire 2013-2014, la Caisse des Ecoles recherche :

- 2 animateurs(trices) BAFA ou équivalence BAFA pour les surveillances cantines des primaires les lundis, mardis, jeudis et vendredi en période scolaire (environ 7 h 20 par semaine).

Vous pouvez envoyer ou déposer votre Curriculum-Vitae et lettre de motivation à la Caisse des Ecoles.

Renseignements ▶ Elise, Karen, Ludo (Caisse des Ecoles) : 03 26 82 77 97
▶ Mme THOURAULT : 03 26 85 81 25

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CROSS DE TAISSY DU SAMEDI 24 AOÛT 2013.

Clubs sportifs, licenciés, ce CROSS n'est pas une compétition sportive, mais exclusivement organisé dans le cadre d'une fête de village.

C'est une animation parmi d'autres.

Je fais preuve d'un état de santé me permettant d'effectuer cette course d'animation de fête de village, celle-ci n'étant pas classée comme épreuve sportive répertoriée.

Je dégage toute responsabilité des organisateurs de la manifestation sur mon état physique à participer à cette animation. Je fournis un certificat médical de moins d'1 an, ou pour les Licenciés, mention «Athlétisme».

Pour les participants mineurs, accord parental exigé.

COURSE CHOISIE: 10 Km - 5 Km (entourez votre choix)
(7 € adulte) (5 € adolescent -15 ans)



NOM : Prénom : AGE :

Adresse :

☎

Mention « Lu et Approuvé »

Signature

10



La pleine saison des tomates et des fruits rouges

Mercredi : 9h-12h et 14h-19h
Vendredi : 14h-19h
Samedi : 9h-12h et 14h-19h
Dimanche : 10h-12h et 15h-18h



www.lacueillette.delapompelle.com